

PRZEMYSŁAW SZCZUR

Université de la Commission de l'Éducation Nationale de Cracovie,

Faculté de Sciences Humaines

przemyslaw.szczur@up.krakow.pl

ORCID 0000-0001-9474-5887

Poloniser le français ? Les stratégies translinguistiques des écrivains transnationaux polono-français de l'époque romantique

Polonizing the French? Translinguistic Strategies of Polish-French Transnational Writers in the Romantic Era

Abstract

The author of the article proposes an analysis of the phenomenon of “polonisation” of the French language carried out by a group of Polish francophone novelists, who, during the Romantic Era, wrote historical novels devoted to the past of Poland. He proposes to see this phenomenon as an example of translingualism. After having defined this term, the author highlights the links between narration and translation, analyses the motivation of translingualism, examines its conditioning by the narrative context as well as the forms it takes in the texts, the problems it poses and the solutions proposed by novelists to these difficulties of linguistic transfer.

Keywords: translingualism; transnationalism; historical novel; Romanticism; Poland; France

Mots clés : translinguisme ; transnationalisme ; roman historique ; romantisme ; Pologne ; France

Introduction

La littérature polonaise francophone constitue un phénomène peu étudié, que ce soit par la recherche polonaise ou française. Parmi les écrivaines et écrivains polonais francographes, un groupe qui pâtit peut-être le plus de ce manque d'intérêt est constitué par des auteur(e)s de romans historiques qui, à l'époque romantique, ont essayé de présenter au public français et francophone international l'histoire

de leur pays d'origine. L'une des raisons majeures de l'« oubli » de ces textes réside dans un phénomène caractéristique de l'époque de leur création, celui de « la sacralisation de la langue maternelle comme lieu exclusif et absolu d'authenticité et de justesse dans la pensée comme dans l'écriture » (Ausoni 2015 : 5). Cette sacralisation propre à l'époque romantique et liée au développement du nationalisme, a contribué à marginaliser les écrivaines et écrivains pour qui le français était une langue « seconde » et chez qui les identités nationale et linguistique ne coïncidaient pas entièrement. L'apparition d'une nouvelle perspective de recherche liée à la notion de translinguisme nous permet aujourd'hui de redécouvrir leurs textes. Le concept de translinguisme renvoie justement « à la pratique de l'écriture littéraire dans une langue étrangère » (Ausoni 2018 : 46) ainsi qu'aux procédés qui en sont caractéristiques et qui résultent d'un « processus d'écriture où les langues se rencontrent pour s'influencer, se traduire, s'hybrider mutuellement » (Weismann 2018 : 37). À la faveur du « tournant translingue » (Ausoni 2018 : 55) des études françaises et francophones, nous pouvons mieux comprendre les spécificités linguistiques du roman historique transnational polono-français de l'époque romantique. C'est précisément le transfert d'éléments culturels et linguistiques polonais dans la langue française qui constitue l'une des particularités majeures de ce phénomène littéraire transnational et c'est celle que je me propose d'étudier dans cet article. Vu le caractère restreint de cette étude, j'y signalerai seulement quelques-unes parmi les spécificités du translinguisme tel qu'il se déploie dans les romans historiques transnationaux polono-français de l'époque romantique, notamment dans *Le Kosak* et *Le Roi des paysans* de Jean Czyński¹, *Marina Mniszech* d'Arthur Potocki, *Bataille de Kirholm* d'Henri Krasinski, *Vanda* d'Hélène Ponińska ainsi que *Le Polonais à St. Domingue*, *Barbe Radziwil*, *Vladislas Jagellon et Hedwige*, *Le Nain politique* et *Halina Oginska* de Sophie de Choiseul-Gouffier, née Tyzenhauz.

1. Narration et traduction

Le transfert interlinguistique qu'effectuent nos auteur(e)s est parfois thématiqué dans des paratextes à travers le topos du manuscrit trouvé et prétendument traduit du polonais en français. Cette stratégie de la pseudo-traduction, souvent employée en littérature pour mettre en scène l'altérité culturelle, semble surtout destinée, dans les romans historiques, à « ajoute[r] un 'effet de réel' » supplémentaire (Collombat 2003 : 148). Elle apparaît p.ex. dans *Marina Mniszech* d'Arthur Potocki où, dans l'« Introduction », l'auteur prétend être tombé sur un parchemin du XVII^e siècle et l'avoir traduit. À l'intérieur de la diégèse, il peut aussi y avoir des scènes où il est sous-entendu que le narrateur ou la narratrice² ont traduit les répliques des personnages polonais en français. Une telle scène figure p.ex. dans *Le Nain politique* où on lit : « Bouchez donc ces fenêtres – dit-il en polonais à ses domestiques qui attendaient ses ordres en silence » (Choiseul-Gouffier 1826 : I, 78). Le décalage entre la langue déclarative de la réplique, définie dans le récit attributif, et sa langue effective, sous-entend ici l'intervention d'une narratrice-traductrice. Cependant, il est rare que la différence linguistique et le transfert qu'elle implique soient aussi manifestes. Ce qui est plus fréquent, c'est le translinguisme implicite, basé sur une sorte de convention de la traduction « automatique » – au sens d'être systématique et non thématisée – dans le cadre de

1 Le deuxième de ces romans a été écrit en collaboration avec Zoé Gatti de Gamond.

2 Dans cet article, j'applique un principe de la narratologie postclassique, connu comme la « règle de Lanser » : « le genre d'un narrateur dépourvu de marques par ailleurs, hétérodiégétique [...] est dérivé du genre de l'auteur » (Lanser 2018 : 29).

laquelle, bien que l'action des romans se passe en Pologne, aussi bien la narration que les dialogues sont en français. Cette convention constitue le fondement même du roman historique transnational polono-français dans la mesure où ses auteur(e)s se proposent de présenter à un public francophone un univers diégétique polonais, ils jouent donc forcément le rôle de traducteurs. Paradoxalement, la stratégie traductive à laquelle ils recourent contribue toutefois à poloniser, dans une certaine mesure, le français. Ses caractéristiques découlent à la fois d'un certain modèle du roman historique où il s'agit de mettre en valeur la « couleur locale », y compris linguistique, et d'une nouvelle conception de la traduction qui se fait jour à l'époque romantique.

Selon Frédéric Weinmann, pour les romantiques « [...] la traduction dite littérale devient l'idéal de la traduction littéraire. [...] leurs traductions constituent un travail sur la langue française [...] [ils] imitent des tournures idiomatiques, introduisent une orthographe nouvelle, créent des mots de toutes pièces, préfèrent à la traduction exacte un terme qui ressemble à celui de départ... » (Weinmann 2012 : 143). À la source de cette conception de la traduction se trouvait l'anthropologie différentielle des romantiques. Ceux-ci ont remplacé l'homme universel des Lumières par la prise en compte de la diversité humaine. Ils étaient en effet convaincus que chaque peuple avait sa spécificité, notamment linguistique, et ils souhaitaient la sauvegarder, ce qui les conduisait à emprunter des éléments à d'autres langues. Par conséquent, le principal procédé translinguistique qui apparaît dans les romans historiques transnationaux polono-français consiste à multiplier les emprunts à la langue polonaise. Ce sont surtout ces « xénismes », « pérégrinismes », « étrangismes » ou « exotismes³ » qui sont constitutifs de la dimension translingue des romans en question. L'introduction de nombre de polonismes qui y apparaissent est donc motivée par l'existence de réalités spécifiques à l'ancienne Pologne. Parmi ces spécificités polonaises, nos auteur(e)s ont particulièrement mis en exergue celles propres à certaines régions et communautés ethniques ou religieuses qu'ils considéraient particulièrement pittoresques, c'est-à-dire porteuses de « couleur locale ». La polonisation du français pouvait donc aussi signifier son « ukrainisation », « yiddishisation » ou « hébraïsation », car certains mots transférés en français avaient déjà le statut d'emprunts en polonais. Se retrouvant en français, ils y constituaient des xénismes « au second degré ».

2. Motivations dénotatives, connotatives et diégétiques du translinguisme

Ainsi une partie des polonismes désignent-ils des réalités propres aux communautés cosaque et juive. Dans *Le Kosak* de Jean Czyński, on trouvera des mots empruntés à l'ukrainien par l'intermédiaire du polonais, p. ex. « *dumka*⁴ », « *czajka* » et « *attaman* » (1836 : I, II-IV). Chacun de ces mots renvoie à une spécificité culturelle : respectivement, un chant ukrainien typique, une embarcation utilisée par les Cosaques et l'appellation de leur chef électif. L'orthographe des mots « *dumka* » et « *czajka* »,

3 Bien que certain(e)s linguistes utilisent ces termes dans des acceptions particulières, dans le domaine littéraire, ils sont le plus souvent considérés comme des synonymes, comme le signale la définition tirée du dictionnaire des procédés littéraires *Gradus*, selon laquelle les trois premiers renvoient à l'« utilisation de certains éléments empruntés à une langue étrangère » (Dupriez 2015 : 337). Le terme d'« exotisme » est employé par Valentina Chepiga (2012 : 83).

4 Je garde l'italique utilisée pour imprimer certains xénismes dans les œuvres du corpus.

qui correspond à leur graphie polonaise, témoigne du fait que l'emprunt se fait par l'intermédiaire du polonais. Les emprunts motivés par des réalités culturelles spécifiques font parfois partie de véritables séquences quasi-ethnographiques, comme dans un fragment du *Roi des paysans* de Jean Czyński où est décrite la célébration du sabbat, l'une des fêtes emblématiques de la religion juive. Une spécificité de celle-ci y commande l'introduction par le narrateur du terme « *szabasowka* » ou « *chandell[e]* du sabbat » (Czyński, Gatti de Gamond 1838 : II, 89–90). Cependant, souvent, ce n'est pas seulement le discours du narrateur qui possède une dimension translingue, mais aussi celui des personnages. Lorsque des protagonistes juifs apparaissent dans les œuvres du corpus, ils se servent de mots propres à leur culture, p.ex. « *trifne* » (fr. trief) ou « *koszer* » (fr. casher), vocables qu'emploie un rabbin dans *Le Roi des paysans* (Czyński, Gatti de Gamond 1838 : II, 20) et dont le deuxième y est transcrit à la polonaise⁵.

L'insertion de xénismes n'est pas toujours motivée par l'existence de réalités radicalement différentes, qui ne pourraient pas être nommées à l'aide de vocables français. Autrement dit, l'emprunt possède souvent une valeur essentiellement connotative et non dénotative. Il sert à créer une aura linguistique qui participe de la construction d'un univers diégétique « exotique ». Dans *Le Kosak*, lorsque le narrateur dit à propos du héros : « jetant sur ses épaules un petit manteau, appelé burka, il sortit » (Czyński 1836 : I, 49), l'insertion du mot « burka » n'augmente pas significativement la valeur informative du passage, et elle renvoie à une particularité moins vestimentaire que lexicale. Quand le même narrateur appelle des brigands « *Rozbojniks*⁶ » (Czyński 1836 : I, 54), il ne fait pas non plus référence à une espèce de brigands qui serait propre à la Pologne (et c'est justement la traduction « ou brigands » qu'il ajoute après virgule). Dans *Halina Oginska* de Sophie de Choiseul-Gouffier, quand Alexandre Sobieski dit à Stanislas Leszczyński : « [...] vous ferez partie de ma *Rada* », le mot « Rada » est mis en italique et accompagné de cette explication en note : « Conseil-d'État » (Choiseul-Gouffier 1839 : I, 286). Ce mot, équivalent du « conseil » en français, ne signale pas non plus une particularité institutionnelle forcément intraduisible. La sauvegarde du vocable polonais, le recours à l'italique et à la glose explicative contribuent pourtant à l'exotisation de la réalité polonaise. L'insertion d'une traduction de nombreux xénismes prouve qu'il ne s'agit pas d'intraduisibles mais de mots devant connoter une culture « autre ».

En plus de répondre à des motivations dénotatives ou connotatives, l'emploi des xénismes peut aussi être motivé diégétiquement, c'est-à-dire jouer un certain rôle dans le développement de l'intrigue. Il en va ainsi dans *Le Polonais à St. Domingue* de Sophie de Choiseul-Gouffier. Le recours à des mots polonais devient tout d'abord pour les protagonistes, un Polonais et une Créole qui s'aiment, un moyen de se rapprocher l'un de l'autre. Certains soirs, Henri enseigne à Zora les paroles de « La Chanson des Légions », appelée aussi « La Mazurka de Dąbrowski », futur hymne national polonais. En note, nous sont rapportées les paroles du refrain, en version originale :

Marsz, marsz, Dombrowski
Z ziemi Włoskiej do Polski,
Za twoim przewodem
Złączym się z Narodem (Choiseul-Gouffier 1818 : 50)

Henri, soldat des Légions polonaises, transmet ainsi à Zora des éléments de sa culture d'origine, ce qui renforce le lien qui les unit. L'usage du polonais revient ensuite dans une scène d'aveu où on voit

5 Il s'agit de mots d'origine hébreu, arrivés en polonais par l'intermédiaire du yiddish (Kopaliński 2000 : 279 ; 513)

6 Je garde la majuscule qui apparaît dans le texte.

Zora « disant avec ce son de voix enchanteur, dont les moindres accents pénétraient l'âme, le seul mot polonais qu'elle avait retenu. *Kocham* » (Choiseul-Gouffier 1818 : 75). Le fait que l'héroïne prononce ce « J'aime » dans la langue maternelle de son amoureux, redouble la force de cet aveu auprès de celui à qui il est adressé et qui le qualifie de « mot si charmant quand [sa] bouche le prononce » (Choiseul-Gouffier 1818 : 75). L'héroïne elle-même commente ensuite les sonorités de ce vocable comme particulièrement adaptées au sens qu'il véhicule, lorsqu'elle avoue à Henri : « Je me plais à répéter les mots polonais que tu m'as appris, et surtout *Kocham*. Il me paraît qu'il exprime bien ce qu'il dit ; car il faut presque soupirer en le prononçant » (Choiseul-Gouffier 1818 : 103–104). Pour les personnages du premier roman de Sophie de Choiseul-Gouffier, le polonais est donc la langue de l'amour. L'écrivaine thématise l'utilisation des bribes de cette langue par les amoureux et en tire un argument narratif. Sophie de Choiseul-Gouffier intègre ainsi très habilement le translinguisme dans une intrigue sentimentale.

3. Translinguisme et contexte narratif

Les stratégies translinguistiques et celles narratives restent donc liées et s'influencent mutuellement. L'explication des emprunts polonais peut parfois devenir prétexte à l'insertion de séquences narratives entières. Dans *Le Roi des paysans*, il en va ainsi du nom d'une danse, le « *krakowiak* », dont le déroulement est décrit d'une manière détaillée (Czyński, Gatti de Gamond 1838 : I, 173–174). On y a affaire à un véritable morceau (pseudo)ethnographique que l'on croirait tiré d'un ouvrage consacré au folklore des campagnes polonaises. L'emprunt déclenche une séquence narrative dans laquelle la danse est représentée, ensuite, un couple de danseurs, Antek et Anetka, chantent et on obtient même « une traduction fidèle » de leurs couplets, selon la formule du narrateur (Czyński, Gatti de Gamond 1838 : I, 174). Toute la séquence occupe environ quatre pages. L'explication du sens de certains polonismes se fait ainsi à l'aide non seulement d'outils discursifs (p. ex. une définition) mais aussi narratifs, comme l'insertion d'une scène. C'est là que l'on voit le plus clairement l'une des spécificités majeures du translinguisme romanesque : l'auteur(e) d'un roman peut mettre à profit les emprunts afin de construire l'univers diégétique et certains épisodes de l'intrigue qui, à leur tour, rendent l'explication de leur sens plus intéressante et efficiente. Les séquences narratives visant à produire un effet pittoresque constituent justement l'un des espaces privilégiés de manifestation du translinguisme et de polonisation du français.

4. Formes et problèmes du translinguisme

a. Translinguisme par emprunt et procédés d'accompagnement des emprunts

Comme on l'a vu grâce aux exemples déjà cités, la forme de base que prend le translinguisme dans les romans historiques polono-français est l'emprunt, c'est-à-dire l'introduction de nouveaux mots d'origine polonaise ou autre en français. Il s'agit d'un translinguisme ponctuel, des xénismes isolés étant insérés dans une narration menée en français. La polonisation du français revêt en l'occurrence surtout un caractère lexical. La forme la plus simple de l'emprunt, c'est l'emploi du mot sans aucune modification. Elle est

surtout possible quand l'orthographe originale ne pose pas de problèmes de prononciation majeurs en français, comme pour « ces petits poissons argentés qu'on appelle *sielawy* » (Choiseul-Gouffier 1839 : I, 43) que mentionne la narratrice d'*Halina Oginska*. Le nom du poisson appelé en français « corégone blanc » ou « petite marène » est ici donné en polonais, ce qui permet d'introduire une touche de couleur locale zoologique. Dans *Le Nain politique*, on trouve le mot « *kolebka* ou berceau », utilisé pour désigner des « voitures qu'on appelait [ainsi] en Pologne », comme l'explique la narratrice, « parce qu'elles en avaient la forme et le balancement » (Choiseul-Gouffier 1826 : III, 163). Comme on le voit, le recours aux emprunts est inséparable d'un autre mécanisme translinguistique consistant à faire appel à des procédés d'accompagnement de ces derniers, visant à les expliquer au public non polonophone.

Ces procédés d'accompagnement des emprunts peuvent prendre des formes variées. La première, c'est l'italique, qui isole et souligne graphiquement le mot emprunté, en attirant l'attention sur lui. La seconde, c'est la glose explicative qui explicite le sens du mot ; la traduction en est la variante la plus courante. En ce qui concerne ces gloses, la règle généralement suivie est celle de leur unicité. Une fois expliqués, les emprunts sont réutilisés sans que cette première explication soit réitérée. Ils sont aussi habituellement accompagnés de déterminants, comme s'il s'agissait de mots français. Ces procédés visent à l'intégration des emprunts au système linguistique français. Un autre procédé d'accompagnement est l'insertion d'une note phonétique. Celle-ci constitue une tentative de résolution du problème du décalage entre les règles d'orthographe et de prononciation ayant cours respectivement en polonais et en français. C'est ainsi que procède Henri Krasinski pour certains mots polonais insérés dans sa *Bataille de Kirholm* : pour le nom de famille « *Vasovicz* », la note précise : « On prononce Vonsovitch » (Krasinski 1836 : I, 4) ; pour le toponyme « *Ravdań* » : « On prononce Ravedagne » (Krasinski 1836 : I, 1) ; la prononciation du mot « *Zubr* » (bison ; orthographe simplifiée) est indiquée entre parenthèses : « (prononcez Joubre) » (Krasinski 1836 : II, 319). Ces notes phonétiques proposent, à côté de la graphie originale, une orthographe alternative, francisée, des mots polonais, permettant paradoxalement une prononciation proche de celle qui a cours dans la langue polonaise.

Un procédé d'accompagnement des emprunts proche de l'insertion d'une note phonétique est celui des doublets où, côte à côte, dans la narration même, coexistent la forme originale du mot et sa forme adaptée. Dans *Le Nain politique*, on trouve justement cette solution de compromis : « [...] je me hâtai de le communiquer au castellan de Woyniche (*Woynicz*), Jean Romuald, comte Tenchinski (*Tenczynski*) » (Choiseul-Gouffier 1826 : III, 53). Cette phrase apparaît dans une lettre de Balagni, l'envoyé de Catherine de Médicis en Pologne. L'épistolier y fait coexister deux formes des noms propres utilisés : la forme francisée, qui facilite leur prononciation correcte, et la forme originale, polonaise (légèrement simplifiée dans le cas du patronyme « *Teczyński* »), qui est donnée entre parenthèses, peut-être par respect pour les *realia*. Balagni refuse donc de choisir entre la forme polonaise et la française. La narratrice du *Nain politique* recourt aussi à la solution du doublet en donnant tout d'abord la transcription francisée, ensuite la forme originale (sans signes diacritiques toutefois) du nom de la ville de *Międzyrzecz* : « *Miendgyèche* (*Międzyrzecz*) » (Choiseul-Gouffier 1826 : IV, 139).

b. Adaptation phonographique

Une solution plus courante que l'insertion des notes phonétiques ou doublets est celle des seules formes adaptées des polonismes. Les emprunts polonais subissent ainsi le plus souvent des changements plus ou moins importants lors de leur transfert en français. Je propose de qualifier ce procédé d'adaptation de

« phonographémique⁷ », afin de souligner son double caractère « phono-graphique ». Une certaine forme de polonisation du français qu'entraînent les emprunts va donc souvent de pair avec la francisation de ces derniers. La conjonction de ces procédés donne lieu à l'établissement d'un « continuum linguistique » (Gauvin 2007 : 122) entre les deux idiomes en contact, qui s'influencent mutuellement.

L'adaptation phonographémique prend diverses formes. L'une des modifications les plus courantes est la simplification de l'orthographe. Sa variante la plus pratiquée est la suppression des signes diacritiques, d'où, dans *Le Nain politique*, la transformation de « Łaski » en « Laski » ; « Łomża » en « Lomza » ; « Łowicz » en « Lowicz » ; « Ołyka » en « Olika » (Choiseul-Gouffier 1826 : III, 36, 46, 174 ; IV, 162) ; dans *Marina Mniszczek*, « Połock » en « Polock », « Wiśniowiecki » en « Wisniowiecki » (Potocki 1830 : 94) ; dans *Vanda*, « Wiślna » en « Wislna », « Łobzów » en « Lobzow », « Kościuszko » en « Kosciuszko », « Żółkiewski » en « Zolkiewsky » (Ponińska 1834 : I, 16, 19, 247). Ces formes simplifiées sont plus faciles à prononcer pour des francophones unilingues.

Bien évidemment, l'adaptation phonographémique ne se ramène pas toujours à une simplification. Certains sons du polonais sont rendus en français par des graphies alternatives, y compris par l'introduction de signes diacritiques inexistantes dans les mots polonais originaux. C'est ainsi que, dans la *Bataille de Kirholm*, dans le nom de l'un des héros principaux, « Kraïewski », le « i » reçoit un tréma, ce qui permet de garder la prononciation [j]⁸ ; dans *Marina Mniszczek*, dans le nom « Zamoyski », le « y » est remplacé par un « i », ce qui aboutit à la forme « Zamoïski » (Potocki 1830 : 122). Dans la *Bataille de Kirholm*, le nom de la ville de « Płock » est noté « Ploçk » (Kraśiński 1836 : I, 16) ; le nom de la rivière Prypéc y reçoit trois orthographes alternatives : « Pripètz », « Prypeç » et « Pripète » (Kraśiński 1836 : II, 299 ; 311–312) : à deux reprises, un accent y est ajouté sur le e, et le « ć » polonais [(t ɛ̇)] est remplacé par « tz », « ç » ou « t ». Dans *Marina Mniszczek*, les « u » et « ó », qui se prononcent de la même manière en polonais ([u]), sont parfois remplacés par leur équivalent graphique français « ou », comme dans les toponymes « Tomakouwka » (pol. Tomakówka) et « Starodoub » (pol. Starodub ; Potocki 1830 : 92, 94) ou l'anthroponyme « Zaroucki » (pol. Zarucki ; Potocki 1830 : 83). Les voyelles nasales polonaises reçoivent également des graphies inusitées en polonais. Le nom de la ville de Częstochowa devient ainsi « Czenstochowa » (Czyński 1836 : I, 10) ; « gęśla » se transforme en « guinsla » (Czyński 1836 : I, 133). Ces graphies correspondent à la façon de noter les nasales en français. Un autre problème est constitué par les digraphes. Dans *Vladislas Jagellon et Hedwige*, Sophie de Choiseul-Gouffier les remplace par des graphies susceptibles de transposer leur prononciation polonaise en français : on obtient ainsi « Schoubin » pour « Szubin », « Zawischa » pour « Zawisza » et « Dalevitch » pour « Dalewicz⁹ » (1824 : I, 51, 182). Dans ces exemples, ce sont donc les digraphes polonais « sz » [ʃ] et « cz » [tʃ] qui sont remplacés car ils posent souvent des problèmes de prononciation aux locuteurs francophones (Mandola 2017 : 286).

7 Ce terme s'inspire de celui de « stylisation phonographémique », utilisé par Yves Baudelle (2011 : 58).

8 Entre crochets, j'indique la prononciation (en API).

9 « Schoubin » et « Dalewicz » sont utilisés dans le roman comme des prénoms, bien qu'il s'agisse en fait de noms de localités d'où étaient originaires les modèles historiques des personnages en question (Sędziwój z Szubina et Gniewosz z Dalewicz).

c. Translinguisme problématique

Un aspect saillant de l'adaptation phonographémique est le fait qu'elle ne soit ni systématique ni homogène. En ce qui concerne les polonismes francisés, on remarque souvent une hésitation entre plusieurs formes concurrentes. Dans *Valdislas Jagellon et Hedwige*, le prénom de « Zawisza » reçoit en fait trois graphies différentes : « Zawischa », « Zawisza » et « Zavisza » (Choiseul-Gouffier 1824 : I, 51 ; II, 20, 23). Dans *Barbe Radziwil*, le nom de famille de l'héroïne est noté avec un « w », dans *Le Nain politique*, avec un « v » (Choiseul-Gouffier 1820 : II, 80). Dans *Le Nain politique*, le nom de la ville de « Łomża » existe sous deux formes : « Lomza » et « Lomja » (Choiseul-Gouffier 1826 : III, 46, 52) ; celui de la ville de « Międzyrzecz » aussi : « Miendzigèche » et « Miendgyjèche (Miedzyrzecz) » (Choiseul-Gouffier 1826 : II, 240 ; IV, 139) ; celui de la ville de Kalisz – « Caliech » (Choiseul-Gouffier 1826 : IV, 161) alors qu'il était transcrit « Kalisch » dans *Vladislas Jagellon et Hedwige* (Choiseul-Gouffier 1824 : I, 51), œuvre de la même romancière ; le nom de famille « Tenczyński », également : « Tenchinski (Tenczynski) » et « Tenchynski » (Choiseul-Gouffier 1826 : III, 53, 114, 205). Entre *Barbe Radziwil* et *Vladislas Jagellon et Hedwige*, « Wilna » (Choiseul-Gouffier 1820 : I, 2) se transforme en « Vilna » (Choiseul-Gouffier 1824 : I, 5). On voit ainsi que, chez Sophie de Choiseul-Gouffier, au fil de ses créations successives, les mots polonais subissent progressivement une adaptation phonographémique de plus en plus poussée. Dans *Le Kosak*, même un mot particulièrement important, celui qui sert de titre au roman, apparaît avec quatre graphies différentes : « Kosak » (dès le titre), « Kosaque », « Kosack », « kosake » (Czyński 1836 : I, II, 33, 60 ; la dernière occurrence est un adjectif) ; le nom de la ville de Częstochowa, avec deux graphies : « Czenstochowa » et « Czanstochowa » (Czyński 1836 : I, 10 ; 222) ; le mot « kureń », traduit en tant que « quartier », reçoit les graphies « kurène » (Czyński 1836 : I, 77) et « kurhène » (Czyński 1836 : I, 32). En plus de ces inconséquences ponctuelles concernant certains mots, on constate des incohérences globales, p.ex. dans un même texte, certains mots polonais sont adaptés, alors que d'autres, dont l'orthographe est tout aussi problématique pour un(e) francophone, ne subissent aucune modification. Il existe une hésitation non seulement entre des façons différentes d'adapter l'orthographe des polonismes aux règles de prononciation françaises mais aussi entre l'adaptation et son absence. Les graphies utilisées pour franciser les mots polonais peuvent être extrêmement diverses, y compris chez un(e) même auteur(e) et il serait impossible de les ramener à un modèle unique.

Conclusion

L'analyse qui précède n'a aucune prétention à l'exhaustivité. J'y ai seulement examiné quelques exemples de stratégies de polonisation du français auxquelles ont recours plusieurs écrivaines et écrivains polonais d'expression française de l'époque romantique. Je pourrais y ajouter l'analyse d'autres procédés translinguistiques qui apparaissent dans les romans historiques transnationaux polono-français, tels que la traduction littérale de noms, expressions ou phrases polonaises, ou encore le calque sémantique. Malgré le caractère partiel de l'étude effectuée, il me semble possible d'en tirer quelques conclusions générales. Avant tout, les hésitations et inconséquences que j'ai remarquées dans les cas analysés traduisent, à mon sens, le caractère pionnier de la médiation translinguistique à laquelle les auteur(e)s en question se sont livrés, introduisant en français des éléments linguistiques nouveaux qui n'y avaient pas de forme canonique, conventionnalisée. C'est un phénomène qui n'a rien d'inhabituel dans la mesure où,

selon Louis Guibert, « la phase [...] d'hésitation [...] définit le processus néologique de l'emprunt » (1975 : 94). Cependant, l'hésitation entre diverses formes marque non seulement le caractère pionnier des transferts linguistiques effectués par nos auteur(e)s, mais aussi leur nature problématique. En effet, les différences importantes entre les systèmes linguistiques polonais et français constituent en soi une source potentielle de difficultés majeures. C'est également en raison de cette accumulation de difficultés auxquelles nos auteur(e)s ont dû faire face qu'il serait vain de chercher, dans leurs textes, une stratégie translinguistique cohérente, sinon cette tendance à poloniser plus ou moins profondément le français dont ils se servent, tout en francisant les mots empruntés au polonais. Le terme même de translinguisme renvoie à cet aspect dynamique du contact translinguistique qui a lieu dans les romans historiques transnationaux polono-français : le préfixe « trans » fait en effet référence à « un passage qui n'est pas nécessairement définitif » (Ausoni 2015 : 18). Si les auteur(e)s hésitent entre diverses stratégies et que les mêmes mots apparaissent parfois dans nos romans sous des formes différentes, c'est qu'on y a affaire à un processus dynamique d'interaction entre deux langues qui n'aboutit pas forcément à des formes figées. L'inventivité translinguistique des romancières et romanciers polonais d'expression française de l'époque romantique permet en tout cas de considérer leurs textes comme une partie intéressante de cette « culture transnationale et traductionnelle » que décrit Homi Bhabha (Simon 1995 : 49) et qui semble particulièrement propice à la créativité linguistique.

Bibliographie

Sources primaires

- Choiseul-Gouffier, Sophie de (1818) *Le Polonais à St. Domingue ou La Jeune Créole*. Varsovie : Zawadzki et Węcki.
- Choiseul-Gouffier, Sophie de (1820) *Barbe Radziwil*. T. I–II. Paris : Le Normant.
- Choiseul-Gouffier, Sophie de (1824) *Vladislas Jagellon et Hedwige ou La Réunion de la Lituanie à la Pologne*. T. I–II. Paris : Charles Gosselin.
- Choiseul-Gouffier, Sophie de (1826) *Le Nain politique*. T. I–IV. Paris : Charles Gosselin.
- Choiseul-Gouffier, Sophie de (1839) *Halina Oginska ou Les Suédois en Pologne*. T. I–II. Paris : Charles Gosselin.
- Czyński, Jean (1836) *Le Kosak*. T. I–II. Paris : A. Leclaire et C^{ie}.
- Czyński, Jean, Zoé Gatti de Gamond (1838) *Le Roi des paysans*. T. I–II. Paris : L. Desessart.
- Krański, Henri (1836) *Bataille de Kirholm ou L'Amour d'une Anglaise*. T. I–II. Paris : Delauney/Barba/Comte Krosnowski.
- Ponińska, Hélène (1834) *Vanda ou La Superstition*. Paris/Leipzig : Bossange Père.
- Potocki, Arthur (1830) *Marina Mniszech. Fragments de l'histoire de Pologne*. Paris : Delaunay/Rousseau.

Sources secondaires

- Ausoni, Alain (2015) *En d'autres mots. L'Écriture translingue de soi*. Oxford : University of Oxford.
- Ausoni, Alain (2018) « Singulariser l'écriture translingue : une catégorie littéraire et ses usages. » [In :] *Interfrancophonies*. N°9 ; 45–55.

- Baudelle, Yves (2011) « Noms de pays ou pays de noms ? » [In :] Audrey Camus, Rachel Bouvet (éds.) *Topographies romanesques*. Rennes/Québec : Presses universitaires de Rennes/Presses de l'Université du Québec ; 45–62.
- Chepiga, Valentina (2012) « Lexiques d'origine étrangère dans les œuvres de Romain Gary. » [In :] Olga Anokhina (éd.). *Multilinguisme et créativité littéraire*. Louvain-la-Neuve : L'Harmattan/Academia ; 83–95.
- Collombat, Isabelle (2003) « Pseudo-traduction : la mise en scène de l'altérité. » [In :] *Le langage et l'homme*. Vol. 38. N° 1 ; 145–156.
- Dupriez, Bernard (2015) *Gradus. Les Procédés littéraires*. Paris : 10/18.
- Gauvin, Lise (2007) « *Autor in fabula* : pérégrinisme et paratexte. » [In :] Danielle Perrot-Corpet, Christine Queffelec (éds.) *Citer la langue de l'autre. Mots étrangers dans le roman, de Proust à W. G. Sebald*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon ; 113–129.
- Guibert, Louis (1975) *La Créativité lexicale*. Paris : Larousse.
- Kopaliński, Władysław (2000) *Słownik wyrazów obcych i zwrotów obcojęzycznych z almanachem*. Warszawa : Muza.
- Lanser, Susan S. (2018) « Pour plus de narratologie (plus féministe et plus queer). » [In :] Sylvie Patron (éd.) *Introduction à la narratologie postclassique. Les Nouvelles Directions de la recherche sur le récit*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion ; 21–46.
- Mandola, Małgorzata (2017) *Les Équivalents français des noms géographiques polonais. L'Exonymisation en français des toponymes du territoire de la Pologne*. Rennes : Université Rennes 2.
- Simon, Sherry (1995) « La culture transnationale en question : visées de la traduction chez Homi Bhabha et Gayatri Spivak. » [In :] *Études françaises*. Vol. 31. N° 3 ; 43–57.
- Weinmann, Frédéric (2012) « Théories. » [In :] Yves Chevrel, Lieven D'hulst, Christine Lombez (éds.), *Histoire des traductions en langue française. XIX^e siècle (1815–1914)*. Lagrasse : Verdier ; 51–148.
- Weismann, Dirk (2018) « Monolinguisme – plurilinguisme – translinguisme. À propos de la genèse du poème 'Huhediblu' de Paul Celan. » [In :] *Genesis*. N° 46 ; 35–50.